



FERROVIAIRE

LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

CGC FERROVIAIRE APPLIQUE LE CONCEPT « GAGNANT – GAGNANT » UN JUSTE ACCORD PERMET DE CONCILIER LES INTERÊTS DE L'ENTREPRISE ET DES SALARIÉS

Tisser un lien de qualité avec les salariés de l'encadrement

L'encadrant par son rôle dans l'entreprise, appartient à la chaîne managériale tout en étant salarié.

Ne sachant dépasser cette dualité, celui-ci est trop souvent enclin à rester isolé. Il échange peu sur ses difficultés professionnelles avec ses pairs.

Des métiers en constante évolution, un pouvoir d'achat en récession

La révolution des techniques de l'information et les rapides mutations technologiques qu'elle engendre induisent **une perte des repères** professionnels des techniciens et ingénieurs. Leur environnement et **leurs métiers évoluent rapidement**, bien souvent sans concertation préalable dans les entreprises, ce qui entame leur confiance et leur socle professionnel.

En corollaire, les économistes ont constaté **l'effritement de l'effectif de la classe moyenne par l'affaiblissement de son pouvoir d'achat**, phénomène qui depuis plus de dix ans alimente le sentiment de rétrogradation professionnelle et de recul social ressenti par les salariés de l'encadrement

Dans une période de mutation structurelle et technologique, qui modifie profondément leur environnement professionnel, les salariés de l'encadrement doivent cependant rapidement prendre conscience que leur intérêt passe **par l'action collective**, la seule permettant de réfléchir et construire la place qu'ils occuperont dans leur entreprise dans un proche avenir.

Pour partager leurs doutes, mais aussi leurs visions de l'avenir et leurs espoirs, ils doivent échanger entre eux. Ce n'est qu'en se rassemblant que les salariés de l'encadrement auront toutes les chances de faire entendre leurs voix, c'est pourquoi **CFE-CGC FERROVIAIRE** les invite à le rejoindre.

Entre autres prestations et avantages qui sont proposés à ses adhérents :

- Faire partie du **premier réseau national d'agents de maîtrise et de cadres** et être régulièrement informé sur le droit du travail, la réglementation de l'entreprise, et l'actualité sociale ;
- Bénéficier de **formations de qualité** qui vous aideront dans vos tâches syndicales mais aussi dans votre travail quotidien. Les thématiques abordées sont aussi larges que l'ouverture sur la vie syndicale, la connaissance des mandats, les négociations, l'épargne salariale, les instances de représentation transnationale, la prévention du harcèlement et des discriminations ...
- Participer à la vie sociale de son entreprise ;
- Étendre le champ d'action de sa citoyenneté en étant représenté en tant que salarié auprès des institutions de l'État ;
- Devenir **acteur de son avenir professionnel** en soutenant ou participant à l'action collective des salariés de l'encadrement ;
- Se positionner en **contradictif constructif** face aux employeurs, qui rappelons-le sont tous regroupés en syndicats patronaux ;
- Savoir à qui s'adresser lorsque l'on rencontre des difficultés, **connaître ses droits** et être assisté et défendu en cas de conflit avec sa hiérarchie ou son employeur ;
- **Bénéficier** en toute confidentialité et **gratuitement**, d'une assistance juridique par rendez-vous **avec une avocate** inscrite au barreau de Paris pour être conseillé sur une thématique de nature aussi bien privée que professionnelle.

L'exercice d'un mandat syndical

Pour nos sympathisants, outre renforcer leur lien avec **CFE-CGC FERROVIAIRE** en adhérant, il leur est également possible d'exercer une mission ou un mandat syndical.



Notre syndicat fonctionne dans un esprit d'ouverture et accueille bien volontiers toute l'énergie des agents de maîtrise et des cadres qui souhaitent participer et contribuer à son bon fonctionnement ou à son développement.

En devenant porteur d'un mandat syndical, il sera le représentant de ses collègues et défendra leurs intérêts sous une autre forme d'action. Il participera à la vie des instances sociales et approfondira ainsi ses connaissances du monde de l'entreprise.

Un mandat de représentant du personnel constitue donc une expérience professionnelle de premier ordre pour un salarié de l'encadrement.

Alors pourquoi ne pas être candidat.e sur les listes **CFE-CGC FERROVIAIRE** aux prochaines élections professionnelles et devenir un/une élu.e dans l'un des CSE de votre entreprise ?

Ou pourquoi pas, devenir dès maintenant un/une représentant.e de **CFE-CGC FERROVIAIRE** en exerçant un mandat de Délégué Syndical (DS) ou de Représentant de Section Syndicale (RSS) ? Que ceux qui ont envie de s'engager dans des missions syndicales, mais pensent ne pas avoir les compétences requises se rassurent, tous ceux qui les ont précédés sont passés par cette étape de découverte et d'initiation.

Les représentant.e.s de notre syndicat sauront les accompagner et les conseiller pour leurs premiers pas. Puis pour monter en compétences, ils auront accès à toutes les formations du centre de formation syndicale, gratuitement et en conservant leur rémunération.

REJOIGNEZ-NOUS ! ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS...



CONTACT :



TÉL : 06. 22.68.32.69



<https://www.cfecgc-ferroviaire.com>



cfecgc.fer.secretariat@gmail.com

CFE-CGC FERROVIAIRE – Fédération Nationale des Transports CFE-CGC – 75 008 Paris